

PROCES-VERBAL

Conseil municipal
Mardi 30 septembre 2025
19h00 – Salle du Conseil

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie de Méré, sous la présidence de Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire.

Etaient présents :

Mr Simon COULOMBEL, Mmes Sylviane DUQUENOY, Dominique CHESNEAU, Mr Alain COLOMBI, Mmes Monique BOURG, Christine RICHÉ, Mrs André-Laurent LEVÊQUE, Alain Cissé, Vianney BERNARD, Jean GARNIER, Mmes Françoise BUSTARRET, Isabelle BONNUIT, Mr François BONNUIT, Mme Françoise DOUCET,

Absents représentés :

Mr Richard RAPHAËL représenté par Mr Michel RECOUSSINES

Absents non représentés :

Mmes Anna VIGH et Élodie MARIE, Mr Philippe CLEMENCE

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Votants : 16

Présents : 15

Secrétaire de séance : Monsieur Jean GARNIER

Approbation du précédent procès-verbal du conseil municipal

1-DEL-2025/036 DECISION MODIFICATIVE N°2 : Ajustements budgétaires

Le Conseil Municipal a examiné la nécessité d'ajuster les lignes budgétaires liées à la rémunération d'un agent titulaire, les crédits ouverts au budget primitif ne permettant pas de couvrir l'ensemble des dépenses jusqu'à la fin de l'exercice.

La décision modificative n°2 du budget principal 2025, permettant d'assurer la rémunération de l'agent jusqu'au 31 décembre 2025, a été soumise au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 13
- Contre : 1
- Abstentions : 2

Décision :

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 telle que présentée en séance et autorise Monsieur le Maire à effectuer les ajustements budgétaires nécessaires, dans le respect des recommandations de la DGFIP et des règles comptables en vigueur.